



Assises de l'EEDD en Guyane Bilan et propositions pour l'avenir

OUVRIRE
L'HORIZON!

27 février 2013
Cité Administrative à Cayenne.

Date limite d'inscription
le 17 Février 2013

2013 2^e ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

**OUVRIRE
L'HORIZON!**

**« Quel bilan ? Quel avenir ?
Pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement
Durable en Guyane »**

Le 27 Février 2013
Cayenne
Cité Administrative

Association
**GRAINE
GUYANE**

**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

Sommaire

I.	Contexte	3
1.	Assises régionales	3
	Enquête 2012: état des lieux de l'EEDD en Guyane.....	3
	Objectifs des assises régionales.....	6
2.	Assises Nationales	7
	Historique.....	7
	Objectifs.....	8
II.	Le cadre de la journée	9
1.	Le groupe d'organisation	9
2.	Les objectifs de la journée.....	10
3.	Programme de la journée	11
III.	Bilan de la journée régionale des assises.....	12
1.	Les assises en chiffres	12
2.	Ouverture	13
3.	Table ronde : « Point de vue d'acteurs : l'intégration de l'EEDD au quotidien. »	14
4.	Les 4 ateliers	18
5.	Restitution des ateliers et clôture de la journée.....	26
6.	Récapitulatif des propositions	27
7.	Bilan des participants	28
8.	Bilan financier.....	31
9.	Partenaires et remerciements	33
10.	Revue de presse	35
11.	Liste des participants.....	39

I. Contexte

1. Assises régionales

Les assises régionales de l'EEDD en Guyane se sont tenues le 27 février 2013 à la cité administrative de Cayenne. Des partenariats existent de longue date mais il s'agissait des premières assises de l'EEDD sur le territoire.

Elles ont rassemblé une centaine de participants regroupant une diversité d'acteurs importante (Etat, collectivité, associations, éducation nationale, entreprises, particuliers).

Ces assises ont permis d'aboutir à l'élaboration de 11 propositions qui seront traduites en actions concrètes par l'espace de concertation issu de ces mêmes assises constituant le plan de travail pour les 4 années à venir.

Enquête 2012: état des lieux de l'EEDD en Guyane

Le GRAINE Guyane (Groupement Régionale d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Guyane) est né en 1999 de la mobilisation d'animateurs nature, d'enseignants, de formateurs ainsi que d'individuels passionnés par l'éducation à la nature. Rapidement, une dynamique s'est développée au côté du GRAINE Guyane, comprenant administrations et organismes publics, pour s'engager dans un partenariat formel au travers de la signature en 2002 d'une convention-cadre d'éducation à l'environnement.

Cette convention-cadre traduisait la volonté politique des signataires (DIREN, Conseil Régional, Conseil Général, Rectorat) de développer une synergie entre les acteurs autour d'objectifs communs. Elle se donnait comme objectifs de former, d'accompagner et d'impulser des projets, d'informer et de favoriser la mise en cohérence des actions de sensibilisation à l'environnement. Elle engageait l'ensemble des partenaires régionaux dans la réflexion collective.

Un travail de collectif est alors engagé sur l'éducation à l'environnement en Guyane et s'organise pendant trois ans. Des leviers d'action émergent ainsi dès 2002:

1. Lors du salon de l'environnement, le 21 juin 2002, en application des objectifs de la convention qui vient d'être signée, un Collectif Régional pour l'Éducation à l'Environnement en Guyane (C.R.E.E.G.) est mis en place. Il réunit une 60e de structures et organismes qui vont se rassembler pour échanger sur leurs pratiques, mutualiser leurs compétences, se faire connaître et développer l'éducation à l'environnement. Cette plate-forme pour l'éducation à l'environnement s'appuie sur la convention-cadre et est animée par le GRAINE Guyane.

2. La rédaction et l'édition du Plan Régional d'Action pour l'Éducation Relative à l'Environnement (PRAERE), issu du travail de cette plate-forme, signé le 14 novembre 2002 par l'ensemble des structures composant le C.R.E.E.G.

Le PRAERE est un document d'intention définissant les orientations à mettre en œuvre afin:

- d'optimiser et structurer l'offre d'Éducation à l'Environnement dans le système éducatif en direction des scolaires comme des enseignants par le développement des formations, des outils pédagogiques et de participation à des actions concrètes ;
- de développer des actions pilotes dans de nouveaux domaines avec tous les partenaires publics et associatifs par l'adaptation des outils et des messages notamment vers de nouveaux publics ;
- de soutenir et renforcer les acteurs du réseau d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en renforçant les compétences, les échanges ;
- de conforter, de rechercher les moyens financiers nécessaires à ces actions;
- et d'évaluer les politiques conduites dans ce cadre pour les adapter en permanence.

A l'époque, ce document avait pour ambition de formuler des préconisations concernant l'éducation à l'environnement en Guyane, sans définir de réelles obligations ou d'engagements pour les structures signataires. En effet, aucun indicateurs de réussites ou d'objectifs n'est défini, ni de réels suivis mis en place.

10 ans après, jour pour jour, puisque la signature du PRAERE date de novembre 2002, quel est le constat?

- la plate-forme C.R.E.E.G. n'existe plus,
- la convention-cadre, signée par les administrations et les deux collectivités locales est caduque depuis 2007 et ses préconisations n'ont pas été mises en œuvre,



**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

- les partenariats sont essentiellement bilatéraux.

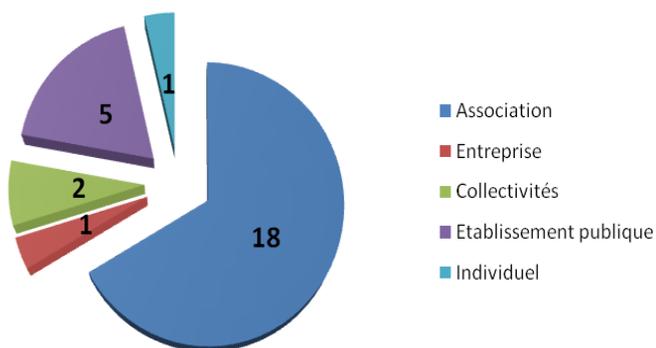
De plus, l'éducation à l'environnement, riche de son contenu s'est élargie (déchets, eau, biodiversité, alimentation...), et s'est ouverte aux habitants avec l'idée de les rendre acteurs de leur propre développement. Ainsi l'éducation au développement durable a émergé incluant des problématiques culturelles, sociales et économiques dans le propos éducatif. De l'éducation à l'environnement, nous sommes passés à l'ère de l'EEDD.

Se pose ainsi la question du bilan du Plan Régional d'Action pour l'Éducation Relative à l'Environnement, à plus forte raison que le bilan du PRAERE et notamment son axe évaluation des actions et de la stratégie n'a jamais été mis en œuvre, notamment en l'absence d'indicateurs d'objectifs ou de réalisation. Il est donc demeuré un document généraliste d'intentions.

A l'occasion des "Rencontres des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable" ayant eu lieu en novembre, une enquête a été lancée sous forme de questionnaire auprès des acteurs de l'EEDD en Guyane.

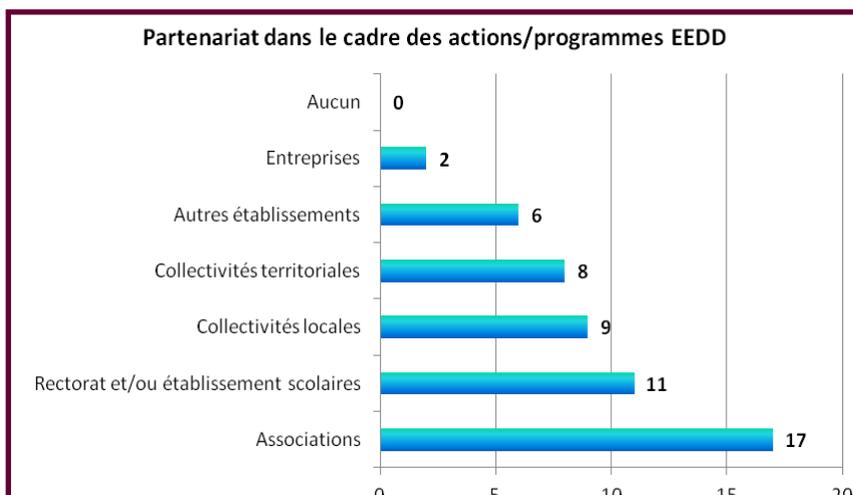
L'analyse de ce questionnaire a été une base de travail pour les Assises Régionales du 27 février 2013, car elle permet de présenter un bilan et d'identifier les freins et les leviers de l'EEDD en Guyane. Elle met également en valeur des initiatives éducatives locales qui pourraient être essaimées sur le territoire guyanais. Ces Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ont pour objectifs principaux: la présentation de l'état de l'EEDD en Guyane, la valorisation des actions ou dispositifs guyanais et la définition de 5 à 10 propositions concrètes pour faire avancer l'EEDD en Guyane.

Acteurs ayant répondu



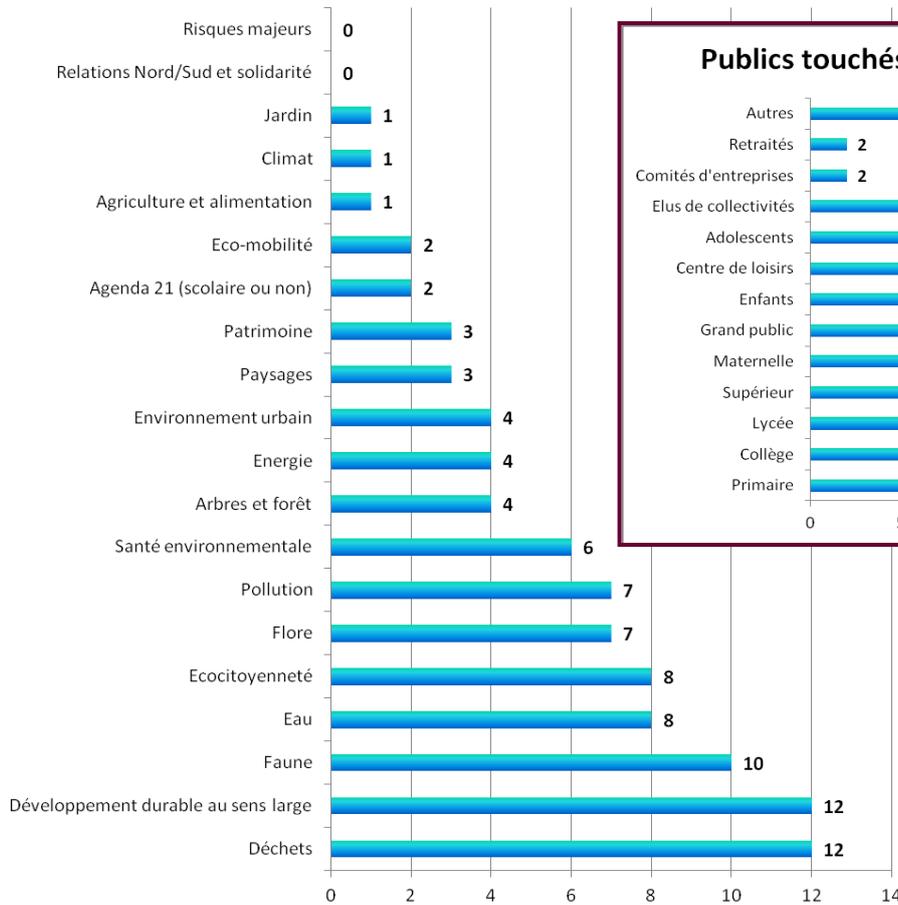
Près de 70% des acteurs ayant répondu à l'enquête sont des associations. Les résultats ci-présents nous permettent donc de dresser un état des lieux de l'EEDD au sein du réseau associatif.

Dans l'ensemble des cas, la mise en œuvre d'actions en EEDD fait l'objet d'un partenariat. Les partenariats les plus présents sont ceux entre associations, avec le rectorat et les collectivités locales.

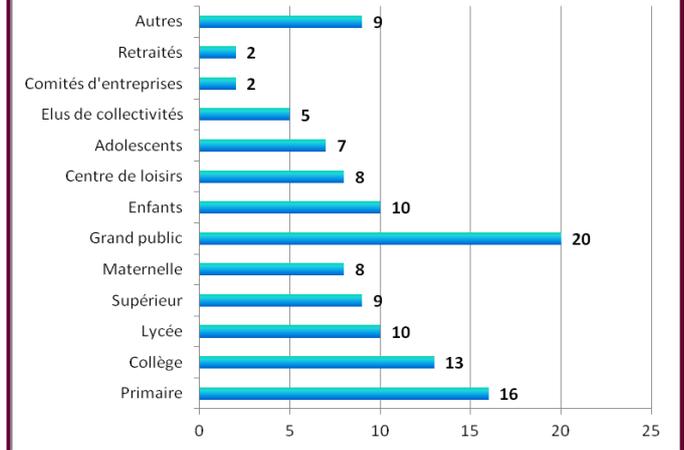


**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

Les thèmes les plus abordés



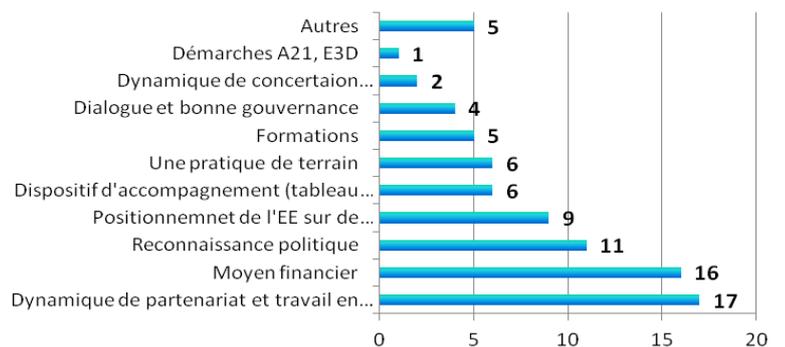
Publics touchés par les actions d'EEDD



Les freins au développement des actions en EEDD



Les leviers pour développer l'EEDD



Objectifs des assises régionales

Ces Assises devaient permettre à l'ensemble des acteurs du territoire régional de s'exprimer sur la question de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ainsi chacun peut participer à l'élaboration collective d'une politique partagée.

Les Assises Régionales sont des temps d'échanges, de valorisation et de construction de solutions collectives, pour que l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se développe.

Ces Assises sont la suite logique des Rencontres Régionales des acteurs de l'EEDD, qui se sont tenues le 21 novembre 2012. En effet, elles se veulent partir du terrain en abordant des sujets en lien avec les contextes locaux des acteurs de l'EEDD, dans un esprit d'ouverture pour aboutir à des actions concrètes.

Depuis plus de vingt ans en France, les acteurs de l'EEDD se rassemblent, sur leurs territoires et au niveau national pour que l'EEDD soit prise en compte et reconnue dans les politiques publiques, mais aussi dans les préoccupations des entreprises et des citoyens.

Des Assises Nationales ont lieu tous les 4 ans : cette année elles ont eu lieu à Lyon du 5 au 7 mars 2013.

L'un des objectifs était de rassembler une grande diversité d'acteurs :

- Acteurs éducatifs, acteurs de l'environnement et du développement durable.
- Ceux dont l'éducation à l'environnement est le métier.
- Ceux qui en font dans leur métier.
- Ceux qui contribuent à ce que d'autres en fassent.

Les objectifs de ces Assises étaient de:

- Créer de nouveaux partenariats pour développer l'éducation à l'environnement pour un développement durable.
- Faciliter l'échange entre l'ensemble des acteurs potentiels de l'EEDD.
- Aboutir à 10 propositions prioritaires concrètes pour le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, partagées entre tous les participants, elles donneront lieu à des engagements multi-acteurs.

Les 3 objectifs de ces Assises

Aboutir à 10 propositions prioritaires concrètes.

Partagées entre tous les participants, elles donneront lieu à des engagements multi-acteurs.

Fonder une stratégie de développement de l'EEDD 2013-2017 en :

- intégrant l'EEDD dans les politiques publiques et dans les stratégies des organismes privés,
- favorisant les changements dans les représentations et modes de vies de chacun et de tous.

*OUVRONS
UNE
NOUVELLE
PAGE!*



➤ Ces Assises Régionales sont la suite logique des Rencontres Régionales des acteurs de l'EEDD, qui se sont tenues le 21 novembre dernier. En effet, ces Assises se veulent partir du terrain en abordant des sujets en lien avec les contextes locaux des acteurs de l'EEDD, dans un esprit d'ouverture pour aboutir à des actions concrètes. Ainsi, les ateliers menés lors de cette journée s'appuieront sur les préconisations identifiées collectivement lors des dernières rencontres régionales.

➤ Le mot clé est l'ouverture, un grand nombre d'acteurs et de sphères d'acteurs de la société civile doit se sentir concerné et ainsi apporter sa contribution.

➤ Les Assises sont des temps d'échanges, de valorisation et de construction de solutions collectives, pour que l'Éducation à l'Environnement et au Développement durable (EEDD) se développe.

➤ Les 2e Assises de l'EEDD seront rythmées par une table ronde et des ateliers de production.

2. Assises Nationales

Depuis plus de vingt ans en France, les acteurs de l'EEDD se rassemblent, sur leurs territoires et au niveau national pour que l'EEDD soit prise en compte et reconnue dans les politiques publiques, mais aussi dans les préoccupations des entreprises et des citoyens.

Historique

1^e Assises Nationales de l'EEDD

C'est en 1997, à l'invitation des Québécois qu'une délégation de 70 français est partie à Montréal participer au 1^e forum francophone de l'éducation à l'environnement, Planet'ERE 1. Forts de cette expérience enrichissante ils ont alors pris le pari d'organiser la 2^e édition de ce Forum en France. Pour réussir l'aventure il s'agissait d'abord de mobiliser largement les acteurs français : le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) était né.

1^e étape marquante de ce Collectif : l'organisation des **1^e Assises Nationales de l'Éducation à l'Environnement (EE) en février 2000 à Lille.**

Accueillant ministres, élus locaux, responsables associatifs et économiques, chercheurs...elles ont été l'occasion d'un dialogue fécond entre les parties prenantes. Organisées avec un fort soutien de l'État, de la Région Nord-Pas de Calais et de la Ville de Lille, **elles ont réuni 1100 personnes** (animateurs, enseignants, élus ou techniciens des collectivités, agents de l'État, chercheurs, représentants des entreprises...) pendant 3 jours.

Ces participants d'horizons divers se sont réunis pour la première fois autour des problématiques de l'éducation à l'environnement et ont rédigé collectivement le Plan National d'Action pour le développement de l'EE, document de référence pour les acteurs de l'éducation à l'environnement dans notre pays et qui sera un des principaux inspirateurs des plans régionaux qui verront le jour par la suite.

2^e Assises de l'EEDD

9 ans après les 1^e Assises Nationales, les acteurs de la société civile organisés ont souhaité réaffirmer la nécessité de l'EEDD. Le CFEEDD a alors lancé la préparation des 2^e Assises Nationales de l'EEDD dès 2008. Organisées en 2009 à Caen par le CFEEDD et le Collectif régional d'EEDD bas-normand, ces 2^e Assises ont suscité une importante mobilisation des acteurs de l'EEDD des quatre sphères : État, Collectivités, Société civile (*dont le CFEEDD est le représentant*) et entreprises. **950 personnes se sont réunies.** En prenant en compte les participants aux 65 Assises en Territoires organisées en amont, **ce sont près de 6000 personnes qui ont été mobilisées.** Cela a modifié le paysage français de l'EEDD et signalé le désir de la population de s'impliquer.

Suite à cette 2^e édition, l'Espace National de Concertation (27 signataires issus de l'État, des collectivités, d'associations, de syndicats et d'entreprises et d'acteurs territoriaux organisés) a été créé, 200 recommandations ont été rédigées, l'Appel de Caen pour le passage à l'action en faveur de l'EEDD a été lancé.

3^e Assises de l'EEDD "Ouvrir l'horizon"

Ce titre a été choisi pour affirmer l'esprit d'ouverture des- troisièmes assises. Une ouverture d'esprit, une ouverture aux autres, venant d'horizons différentes car une vision constructive de l'avenir nous emmènera vers des horizons nouveaux.

Une vingtaine d'Assises Régionales ont été menées sur les territoires afin de porter des contributions au niveau national. 1 200 personnes sont réunies du 5 au 7 mars 2013 à Lyon afin de se concerter, de partager et afin de définir 11 propositions incontournables pour le développement de l'EEDD en France. Les 11 propositions de plan d'actions ou de construction d'argumentaire concernent 11 chantiers thématiques : eau, climat et énergie, biodiversité, santé et environnement, villes et territoires durables, alimentation, consommation et production responsables, place aux jeunes, tous acteurs, gouvernance, valeurs et éthiques.

**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

L'organisation de ces Assises Nationales sont portées par le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) et le GRAINE Rhône-Alpes pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable.

Objectifs

Les 3 objectifs de ces Assises étaient :

- **Fonder une stratégie** de développement de l'EEDD 2013-2017 (date des 4e Assises) en :
 - Intégrant l'EEDD dans les politiques publiques et dans les stratégies des organismes privés ;
 - Favorisant les changements dans les représentations et modes de vies de chacun et de tous.
 -
- **Formuler une définition** de l'EEDD claire et compréhensible.
- **Aboutir à 10 propositions** prioritaires concrètes. Partagées entre tous les participants, qui donneront lieu à des engagements multi-acteurs.

II. Le cadre de la journée

1. Le groupe d'organisation

Les 2èmes Assises Régionales ont été portées conjointement par le GRAINE Guyane et un groupe d'organisation constitué d'acteurs de l'éducation à l'environnement en Guyane et du réseau GRAINE Guyane. Pour mener à bien cette action, nous nous sommes réunis au cours de 3 réunions de travail.

La première réunion avait pour objectif de définir :

- le thème des chantiers,
- le cadre de l'organisation logistique et pédagogique de ces assises,
- la validation du questionnaire de bilan du PRAERE.

La deuxième réunion a porté sur :

- l'organisation du déroulement de la journée,
- la définition du contenu des chantiers.

Enfin, la troisième réunion a été consacrée :

- la finalisation de la plaquette de communication et des invitations,
- la méthodologie pour l'animation des ateliers.



Les Assises ont été coordonnées au quotidien par l'équipe du GRAINE Guyane.

Le groupe d'organisation était composé de :

- Mme Dominique Bernard-de-Sanchez, *Rectorat*.
- Mme Josiane Subirats, *Direction de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)*.
- M. Laurent Garnier, *Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG)*.
- M. Bertrand Goguillon, *Parc Amazonien de Guyane (PAG)*.
- Mlle Marianne Duncombe, *Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane (SEPANGUY)*.
- M. Cédric Husson, *Association de Découverte de la Nature en Guyane (ADNG)*.
- Mme Marie Mouniq, *Association PROfession sport et Education Populaire (APROSEP)*.
- Mlle Jacintha Lemen, *APROSEP*.
- Élisabeth Wilicki, *Conseil Régional de Guyane (CR)*.
- Mlle Camille Guédon, *GRAINE Guyane*.

2. Les objectifs de la journée

Le groupe d'organisation a précisé les objectifs de cette journée.

- **Développer l'EEDD en région Guyane :**
 - en abordant les sujets liés aux spécificités du territoire,
 - en mettant en exergue des actions de l'EEDD,
 - en définissant des propositions concrètes pour faire avancer l'EEDD, véritable plan d'actions avec des critères d'évaluation, d'objectifs et de résultats.

- **Renforcer la politique EEDD menée en Guyane :**
 - en créant un espace d'échanges et de partage entre les différents acteurs actuels et potentiels de l'EEDD,
 - en lançant une dynamique autour des problématiques de l'EEDD en Guyane,
 - en mobilisant tous les acteurs (État ; Collectivités ; associations et syndicats ; entreprises) pour favoriser le dialogue, la cohérence et une synergie entre ces 5 sphères.

- **Développer la dynamique de réseau :**
 - en permettant à chacun de s'exprimer,
 - en permettant la rencontre entre tous les acteurs de l'éducation à l'environnement,
 - en rappelant les valeurs et les pratiques du réseau.

3.



Programme de la journée

9 h à 9h15 : Accueil petit déjeuner

9h15 - 9h45 : **Discours officiels d'ouverture**

9h45 - 10h30 : **Table ronde** : « Points de vue d'acteurs : l'intégration de l'EEDD au quotidien »

Pause Café -

11h- 13h: **Départ en ATELIER**

- Présentation des enjeux du chantier et du contexte local lié à la thématique
 - Échanges et discussions sur le thème de l'atelier

Atelier 1 : «Participer au projet des territoires, faire ensemble le pari du changement ? »

Atelier 2 : «Favoriser les nouveaux partenariats, élargir les possibles»

Atelier 3 : « Un espace de concertation pour l'EEDD »

Atelier 4 : « Mobiliser la population en faveur du Développement Durable »

13h - 14h REPAS

14h - 15h30 : Retour en **ATELIER**

- Structuration des échanges du matin afin de présenter 2 propositions concrètes pour "ouvrir l'horizon" en EEDD en Guyane

15h30 - 16h : Mise en commun

Partager l'ensemble des propositions et écrits issus des ateliers sur chaque chantier

- **Restitution** des productions de chaque atelier
 - Les enrichir collectivement
 - Les mettre en cohérence si besoin

16h : **Bilan et ouverture** vers le national

PROGRAMME
9h : Accueil
9h15 : Ouverture – Discours officiels
9h45 : Table ronde
10h45 : Ateliers
12h30 : Repas
14h : Ateliers (Suite)
15h30 : Restitutions des ateliers
16h : Bilan - Clôture

MODALITES D'INSCRIPTION
- Uniquement en ligne sur : graineguyane.org
ou en cliquant sur : Inscription
- Repas et inscription offerts
- Places limitées
- Date limite : 17 Février 2013

LE PUBLIC
Éducateurs, animateurs, enseignants élus et techniciens, entreprises, représentants d'association, structures éducatives, services de l'Etat...

Info@graineguyane.org
www.graineguyane.com

OUVREZ LE CHAMP DES POSSIBLES!

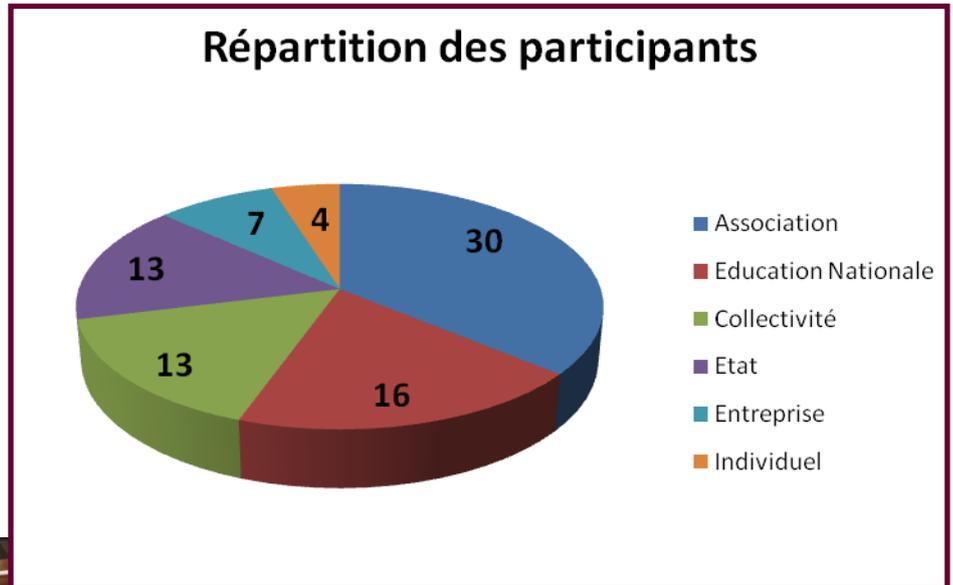
Soutenues et organisées par

Logos: République Française, Région Guyane, Département de la Guyane, Université de la Guyane, ADNG, APOSEP, SEPANGUY, and others.

III. Bilan de la journée régionale des assises

1. Les assises en chiffres

102 personnes ont participé aux différents moments de la journée.
83 personnes se sont inscrites aux ateliers.



2. Ouverture

Les traditionnels discours d'ouverture ont donné le ton de notre journée de travail. Engagement, travailler ensemble et éducation aux choix sont les concepts clefs retenus de ces trois interventions officielles.

M. Ho-Tin-Noe, 1er vice président du Conseil Régional de Guyane, lieu d'accueil de ces Assises, a ouvert la journée notifiant l'importance de l'EEDD, comme outil transversal de tout développement qui se veut durable. Il a parlé de véritable enjeu de développement que constituait l'EEDD en Guyane. Ainsi, "La Région souhaite sans tarder que nous passions à un document stratégique visant à renforcer la politique d'EEDD de la Guyane, en lui conférant une base opérationnelle réelle. (...) C'est pourquoi la Région ne souhaite plus que l'Education à L'environnement et au Développement Durable soit envisagée en Guyane sous l'angle d'une activité résiduelle. Au contraire, nous nous voulons que dans ce domaine soit décliné avec le concours de l'ensemble des acteurs une véritable stratégie régionale. Nous considérons que la politique de l'EEDD n'a elle-même d'autre but que de faire émerger, au-delà de la dimension éducative, des enjeux forts de développements culturels, sociaux, économiques et bien sur environnementaux."

De gauche à droite : M. Mascitti, M. Ho-Tin-Noe, M. Rolland.



La parole fut ensuite donnée à **M. Mascitti**, missionné pour représenter M. le Préfet, notamment en charge de la mise en place du Plan d'Urgence de l'Ouest sur la gestion et la prévention des déchets. Il a mis en avant la multiplicité des intervenants, des acteurs en matière d'EEDD et la nécessité de partager les objectifs et méthodes.

Ainsi apparaît le besoin de créer ou de re-crée un espace d'échanges pour partager les pratiques, les objectifs et pour coordonner les actions. Il est nécessaire de relancer la démarche initiée à travers le PRAERE et de définir un cadre de travail adapté, impliquant de nouveaux acteurs.

L'une des ambitions de ces assises régionales est donc de consolider le partenariat local avec un espace de concertation.

Enfin, **M. Denis Rolland**, Recteur de Guyane, a clôturé ces paroles institutionnelles en mettant l'accent sur le faire ensemble, sur l'intérêt de tous au travail collectif, qu'illustre la journée des assises. A travers les projets menés dans les écoles, « les élèves doivent comprendre dans un monde en constante évolution, l'urgence d'une solidarité planétaire indissociable du développement durable. Les élèves doivent comprendre les enjeux planétaire du XXI ème siècle, développer leur esprit critique, leur sens des responsabilités individuelles et collectives. Ils doivent apprendre à relever les défis du développement durable, qui sont des plus simples dans les écoles primaires aux plus complexes dans les sections sciences et techniques de l'industrie et du développement durable des lycées technologiques ».

Ainsi
« l'objectif est pour les professeurs d'éduquer au choix et non d'enseigner un choix ».

3. Table ronde : « Point de vue d'acteurs : l'intégration de l'EEDD au quotidien. »

Le deuxième temps de la journée était constitué d'une table ronde rassemblant les cinq sphères de la société (État, collectivités, associations, entreprises, éducation nationale) autour de la table afin qu'ils nous exposent leur point de vue sur l'EEDD et comment l'EEDD est intégré dans leur politique :

- qu'est-ce qui est mis en place et qui fonctionne?
- qu'est-ce que l'on peut réaliser de nouveau, comment aller plus loin? comment "ouvrir l'horizon"?
- quelle vision vous pensez que l'EEDD peut développer?

Chaque intervenant disposait de quelques minutes. Un échange avec la salle a eu lieu ensuite.

Pour représenter l'Etat, **Christophe Mascitti** (Chef de service Planification, Connaissance et Evaluation) et **Laure Verneyre** (Chef de service Stratégie du Développement Durable) de la DEAL se sont exprimés.

La promotion du développement durable au sein des services de la DEAL est axé sur deux stratégies : intégrer de développement durable dans son fonctionnement interne et accompagner les démarches de développement durable.

Concernant le premier axe, **Laure Verneyre** met l'accent sur le besoin de travailler de manière transversale entre les services ; de concilier des approches divergentes afin de favoriser une culture commune et une gouvernance partagée. Pour ceci, des formations des agents ont été réalisées et des actions ont été mises en œuvre : mise en place d'outils collaboratif (plate-forme, groupes de travail, etc.), développement d'une vision intégrée à travers la gestion en mode projet et mise en œuvre d'actions à destination de l'encadrement.

Une démarche éco responsable a également été mise en œuvre avec la mise en place de 22 correspondants au sein des services de la DEAL et d'un plan d'actions sur diverses thématiques : déplacement, papier, énergie, achats, etc.

Les enjeux de cette démarche sont variés : optimiser des dépenses publiques, porter le développement durable en tant qu'agent, protéger l'environnement.



Concernant le second axe, **Christophe Mascitti** met l'accent sur le rôle de la DEAL de relayer la stratégie nationale en termes de développement durable et de l'adapter aux enjeux locaux. Ainsi l'une des missions est l'accompagnement des projets locaux en termes de développement durable et d'éducation à l'environnement. Les démarches initiées en interne permettent d'avoir un certain retour d'expérience pour accompagner ces projets. L'accompagnement se traduit principalement par un appui financier et la mise en place de Convention Pluriannuelle d'Objectif.

**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

Pour représenter les collectivités, **M. Perdrix**, 5ème Vice-Président de la Commission Environnement de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), est ensuite intervenu.

Dans un premier temps, M. Perdrix a fait le lien entre développement économique et développement durable en signifiant que le schéma de développement économique en cours d'élaboration doit intégrer le développement durable. Il a ensuite mis en avant les actions menées par la CACL en termes d'EEDD. La CACL a notamment mis en place avec la SEPANGUY un programme pédagogique d'éducation à l'éco-citoyenneté qui représente 172 000 euros, 600 animations, 6000 enfants touchés, 300 porteurs de projets accompagnés. Ce programme pédagogique à destination d'un public enfants mais aussi adulte a pour thématique principale la prévention et la réduction des déchets, la consommation durable, le compostage et le geste poubelle. La CACL accompagne également le programme pédagogique Sololiya sur la thématique de l'eau à hauteur de 30 000 euros, soutient les associations dans la réalisation de mayouris déchets et participe à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

M. Perdrix a également mis en avant la nécessité de travailler en partenariat pour élaborer et mettre en place les politiques d'EEDD.



Pour représenter le monde des entreprises, **Mme Chantal Maurice** (déléguée régionale) d'Orange Télécom et **M. Thomas Saunier** (guide en milieu amazonien) pour le Camp Cariacou se sont exprimés.



Mme Maurice a tout d'abord définit le développement durable au sein du groupe orange : « c'est la conscience que l'entreprise pour durer et être pérenne dans son environnement se doit de prendre en compte l'impact de ses activités sur son environnement immédiat tel que sur l'environnement, la santé, la société, les personnes mais également sur les partenaires tels que les collectivités, les entreprises et les associations ». Ainsi, cela se traduit par un comportement éthique et socialement responsable, en référence à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).]

L'implication dans les thématiques du développement durable chez Orange est survenue à la suite d'un questionnaire sur les intérêts de la société. Ainsi des chantiers ont été mis en place pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

En interne, cela se traduit :

- par la mise en place de gestes d'économies d'énergie (dématérialisation par les télécommunications, diminuer l'utilisation de la climatisation au profit de la ventilation, choix des matériaux, chasse d'eau à double compartiment, remplacement des équipements, etc.),
- par l'intégration (ex. paysagère) des réseaux vis-à-vis des pollutions sonores, visuelles et électromagnétiques,
- par le recyclage des déchets produits par l'activité (piles, mobiles, cartouches d'encre, etc.) à travers la mise en place de point de collecte dans les boutiques et l'incitation de ses clients à les utiliser.
- par la formation et la sensibilisation en interne et en externe (personnel, clients, collaborateurs) en suggérant des gestes (actions d'informations : les 10 gestes verts) et des pratiques,
- par l'éco-conception des produits et services.

**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

Thomas Saunier nous a fait part de son retour d'expériences à travers l'éco-tourisme dans le cadre du domaine forestier, son lieu d'activité. L'EEDD est pour lui lié à l'éco-tourisme qui est un levier important de progrès économique pour la Guyane notamment à travers la création d'emplois locaux.

La pratique de l'éco-tourisme nécessite de disposer d'un environnement avec des espaces naturels préservés. En Guyane, ces espaces sont présents mais Thomas Saunier remarque des atteintes à l'environnement sont présentes. Il fait notamment deux grands constats en mettant en avant le manque de volonté des politiques dans ces deux cas :

- L'impact de l'orpaillage illégal sur le milieu naturel et donc sur l'éco-tourisme.

- Les lacunes en termes de gestion et de traitement des déchets.

Dans le cadre de son activité, des actions de sensibilisation sont intégrées à travers le quotidien sur un campement (ex. compostage sur site). Ces actions voient cependant leurs effets amoindries quand de retour d'un séjour, les clients se retrouvent face à un dégrade peu entretenu et à des dépôts sauvages.

Il pense qu'une volonté globale des politiques est nécessaire.



A gauche M. Lesimple et à droite M. Jung.

Pour représenter le rectorat **M. Serge Jung**, Conseiller Pédagogique 1er Degré en Education au Développement Durable et **M. Lesimple** chargé de mission en histoire et géographie au rectorat se sont exprimés.

M. Jung a commencé par une citation d'une circulaire de 2011 définissant l'Education au Développement Durable (EDD), développé depuis 2007 au sein du rectorat : « Les finalités de l'EDD est de donner aux futurs citoyens les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable, qui lui permettront de prendre des décisions , d'agir de

manière lucide et responsable tant dans sa vie personnel que dans la sphère publique.

L'éducation nationale participe ainsi à une mutation de fond de la société française qui vise à établir les équilibres dynamiques nécessaires entre les évolutions sociales, économiques, environnementales et culturelles à toutes les échelles locale, nationale, européenne et internationale. ».

En Guyane, pour développer l'EDD dans les établissements scolaires, le rectorat met en place des formations continues, un encouragement et accompagnement des écoles à s'investir dans l'EDD et favorise l'engagement des écoles dans la démarche éco-école. Le dispositif éco-école propose une méthode pour une mise en œuvre concrète du développement durable.

Le nombre d'éco-école sur le territoire est en accroissement. Ainsi, sur l'année scolaire 2008/2009 2 écoles étaient inscrites au dispositif et une labellisée, en 2010/2011 16 écoles étaient inscrites et 5 labellisée et en 2011/2012, 28 écoles étaient inscrites et 7 labellisées.

Mais il faut souvent plusieurs années aux équipes éducatives pour s'engager dans ce dispositif. D'autres dispositifs plus légers existent sur le territoire portés par des partenaires (Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE), SEPANGUY, union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)) prenant la forme d'appel à projets en début d'année scolaire comme le Mayouri Dilo, Rame Guyane, Jardin d'Ecole, Challenge STOP AUX DECHETS. Dans ce cadre, les enseignants bénéficient d'un accompagnement et d'outils. Cela permet une valorisation des projets tout au long de l'année et sur des moments forts telle que la Semaine du Développement Durable. En absence d'outils ou de dispositifs sur certaines thématiques, le rectorat peut en co-produire avec des partenaires. Les projets pour la rentrée prochaine sont le lancement de plusieurs nouveaux appels à projet : un sur la thématique de l'énergie avec l'Agence de l'environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), le dispositif maternelle Ecole en Démarche de Développement

**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

Durable (E3D) avec l'OCCE et l'école de la forêt avec Kwata. Seront également édités une brochure et une affiche afin de présenter aux enseignants l'ensemble des dispositifs existants sur le territoire.

M. Lesimple a ensuite mis l'accent sur la nécessité de travailler de manière transversale, entre les disciplines au sein du rectorat, dans le second degré (collèges et lycées).

Actuellement, tous les élèves étudient le développement à un moment de leur scolarité. Le programme est aujourd'hui conçu autour des thématiques du développement durable. Par exemple, en histoire et géographie, les espaces étaient communément étudiés. Aujourd'hui, l'étude se fait par des thématiques (ex. déchets, eau, risques). Les enseignants bénéficient également d'une plus grande liberté pour aborder ces thématiques et peuvent ainsi passer par des études de cas locales.

M. Lesimple met en avant l'importance des partenariats avec les associations d'EEDD mis en place à travers des conventions. Ces associations sont un soutien à la mise en place de projets dans la classe et en dehors.

Deux exemples sont ensuite cités.

Le projet du collège Albert Londres de Saint-Laurent-du-Maroni sur la Terra Preta mettant en avant les techniques de cultures anciennes et locales. Dans le cadre de ce projet, diverses disciplines sont mises à contribution : l'histoire, la culture, l'environnement, l'agriculture durable. Le travail des élèves se fait de façon active (et non descendante) à travers une démarche de projet et d'investigation. Le bilan de ce projet est positif. Il ne touche pas seulement les élèves mais également les parents qui viennent à la rencontre des intervenants.

En site isolé, le projet de développer une formation locale qui a vu le jour. En effet, les sections SEGPA de préprofessionnalisation ne disposent pas d'ateliers. Cette formation locale a donc vu le jour permettant aux élèves de poursuivre leur scolarité en s'appuyant sur les artisans locaux et valorisant ainsi la culture locale.

Pour aller plus loin dans le développement de projet d'EDD au sein des établissements scolaires, M. Lesimple met en avant le besoin de développer l'aspect interdisciplinaire des projets entre les enseignants et la professionnalisation des porteurs de projets (enseignants).

De nombreuses initiatives existent mais elles nécessitent un cadre (convention, évaluation) car l'EDD tient un rôle dans les projets de territoire par la formation des citoyens qui seront demain sensibles aux problématiques de développement durable.

Pour représenter les associations, **Camille Guédon** (Directrice du GRAINE Guyane) s'est exprimée.

Son discours s'est appuyé sur une enquête réalisée en 2012 ayant pour but de faire l'état des lieux de l'EEDD en Guyane. A cette enquête, 27 acteurs de l'EEDD ont répondu comprenant 18 associations du réseau. Cette enquête a mis en avant le fait que les thèmes les plus abordés sont les déchets, le développement durable et la faune. Les actions des acteurs sont majoritairement réalisées à destination d'un public scolaire mais tendent vers de nouveaux publics : les élus, les publics urbains sensibles et les publics en situation de handicap.

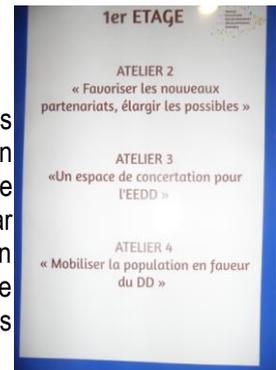
Il apparaît que la culture du partenariat est bien ancrée au sein du réseau.

Cette enquête a permis de mettre en avant les freins et leviers pour le développement de l'EEDD en Guyane. Ainsi les acteurs du réseau soulèvent la nécessité d'une reconnaissance politique de l'EEDD et des métiers liés à l'EEDD. En lien, est identifié un besoin de soutien financier et de convention pluriannuelle et multi-partenaire.



4. Les 4 ateliers

Un atelier est un moment de réflexion et d'échanges. Il s'agit d'identifier des enjeux communs aux acteurs des différentes sphères. Pour faciliter les échanges, chaque atelier disposait d'un animateur et d'un rapporteur issu du groupe d'organisation. Dans chaque atelier, la démarche de travail a été la même. Dans un premier temps, une présentation a été réalisée par l'animateur pour cadrer le sujet (définition de la terminologie, exemples de cas concrets). Un temps était ensuite laissé pour que chacun puisse s'exprimer sur le thème. Enfin, une synthèse des échanges était réalisée afin d'identifier et de faire ressortir deux à trois propositions concrètes pour « ouvrir l'horizon » de l'EEDD en Guyane.



1 TABLE RONDE ET 4 THEMATIQUES D'ATELIER

Table ronde : "Points de vue d'acteurs: l'intégration de l'EEDD au quotidien"
4 ateliers au choix :

1 Participer au projet des territoires, faire ensemble le pari du changement?

L'EEDD semble encore peu prise en compte comme levier de développement territorial, par manque de connaissance ou de compréhension de son potentiel de la part des acteurs concernés. Ce chantier nous permettra répondre aux questions suivantes : quels sont les enjeux pour la Guyane? Quels sont les thèmes prioritaires? Pour quels territoires? Comment s'organiser à l'avenir pour répondre à ces priorités?

3 Un espace de concertation pour l'EEDD

De nombreux territoires se sont dotés d'Espaces Régionaux de Concertation en matière d'EEDD. Ils émanent de l'aboutissement d'une démarche de concertation partagée par le monde associatif et les institutions. Comment les acteurs institutionnels s'organisent aujourd'hui pour former, accompagner et impulser des projets et informer sur les actions d'EEDD? Quel espace d'échange pour donner de la cohérence aux actions en EEDD et une cohésion entre les acteurs? Deux questions au centre des débats de cet atelier.

OUVRONS
L'ESPRIT!

4 Mobiliser la population en faveur du Développement Durable (DD)

Le DD en Guyane repose notamment sur la mobilisation des citoyens. Quel espace de parole pour la population? Quelle prise en compte de leur parole? Quel accompagnement pour les aider à mettre en œuvre leurs actions? Cet atelier sera l'occasion de rassembler les acteurs de différents horizons autour de ces questions pour faire émerger des outils et des actions communs.

2 Favoriser les nouveaux partenariats, élargir les possibles

Les acteurs se diversifient. Ces évolutions permettent de décloisonner et de développer l'EEDD, de faire évoluer les projets et les compétences des acteurs éducatifs, de dégager de nouveaux moyens, d'atteindre de nouveaux publics... Les nouveaux partenariats sont une manière essentielle de rester en dynamique. Lors de cet atelier nous nous intéresserons aux moyens pour élargir la palette d'acteurs. Comment aller au-delà de nos partenariats historiques? Quels sont les nouveaux partenariats à mutualiser en région et autres territoires?

Quelques dates en EEDD...

- Février 2000 : 1er Assises Nationales de l'EEDD à Lille
- 5 Juin 2009 : Assises Régionales en Guyane au Lycée agricole de Matiti
- 27 au 29 Octobre 2009 : Assises Nationales à Caen
- 21 Novembre 2012 : Rencontres Régionales à Cayenne
- 27 Février 2013 : Assises Régionales à Cayenne
- 5 au 7 Mars 2013 : Assises Nationales à Lyon

Atelier 1

«Participer au projet des territoires, faire ensemble le pari du changement ? »

Animateur: Laurent Garnier, PNRG
Rapporteur: Cédric Husson, ADNG

Contexte

Le concept de « Territoire » est multiforme : territoire géographique en termes d'enjeux écologiques, territoire comme bassin de vie pour les enjeux citoyens, territoire administratif ou statutaire pour les zones de compétences etc. Pour les acteurs de l'EEDD, le territoire importe comme l'espace concerné par les dynamiques d'acteurs visant à définir ou mettre en œuvre un projet. En effet, l'EEDD se caractérise par la mise en place de pédagogies actives permettant aux participants de devenir acteurs d'un projet collectif. L'EEDD peut ainsi être un levier puissant dans le développement des territoires de par sa capacité de mobilisation d'une grande diversité d'acteurs, de découverte de la complexité et richesses d'un territoire (naturelles, culturelles, sociales...), d'identification collective des problématiques du territoire et dans la construction de solutions adaptées.

L'EEDD semble encore peu prise en compte comme levier de développement territorial, par manque de connaissance ou de compréhension de son potentiel de la part des acteurs concernés. Ce chantier nous permettra ainsi de souligner l'intérêt de mettre l'EEDD au service des territoires, de montrer que l'EEDD peut être partie constitutive d'un projet de territoire - l'EEDD comme outil de participation, de collaboration des publics à une même dynamique de projet ; l'EEDD permettant d'enrichir la formalisation de stratégies collectives ainsi que leur mise en œuvre ; l'EEDD comme moyen de répondre aux enjeux de développement local.

Quels thèmes et quels objectifs sont prioritaires dans le développement endogène durable de la Guyane? Comment les acteurs de l'EEDD perçoivent-ils ces enjeux et s'organisent-ils pour y répondre ?

Laurent Garnier a présenté un power point reprenant :

- les éléments de définition d'un « territoire »,
- les exemples de projet de développement territorial accompagné par les associations en Guyane et ailleurs.

Discussions et réflexions

La première partie des échanges a permis à chacun des participants de s'exprimer sur la thématique et ainsi de dresser un état des lieux du territoire.

Ainsi, les thématiques du transport, de l'aménagement, des déchets et de la valorisation des produits locaux ont été abordées à plusieurs reprises et ont été reprises dans les propositions de manière transversale. La valorisation de la production et de la consommation locale a semblé primordiale (énergétique, alimentaire, artisanat, etc.).

Il a été (re)mis en avant les spécificités de chaque territoire : enjeux et priorités différentes pour les habitants du fleuve ou du littoral par exemple. A également été rappelé la nécessité de prendre en compte les savoirs et savoirs-faire locaux.

Le découpage du territoire selon ces différents enjeux a été discuté pour cadrer les propositions. Il a été choisi de faire des propositions transversales pour tout le territoire qui pourront se décliner différemment selon les particularités de chaque localité.

La croissance démographique très importante a également été prise en compte. Elle implique dans un futur assez proche des besoins en termes d'aménagements, d'infrastructures, d'énergies importantes.

Dans ce contexte, le rôle des acteurs de l'EEDD semble être d'alerter et de sensibiliser les élus à ces questions afin de favoriser un développement durable du territoire.



Propositions

Ainsi trois grandes propositions ont été élaborées et validées lors cet atelier.

Proposition 1

Compte-tenu des richesses du patrimoine naturel et des patrimoines culturels de la Guyane, un des enjeux de l'EEDD sera de créer des passerelles entre les savoirs scientifiques et les savoirs culturels, de créer des échanges entre l'approche globale de l'EEDD et les connaissances des populations, de valoriser la biodiversité guyanaise et ses utilisations culturelles.

Proposition 2

Un des enjeux de l'EEDD sera de promouvoir les productions et la consommation locales dans de nombreux domaines (alimentation, artisanat, construction, etc.) afin de favoriser le développement endogène de la région et de limiter les effets négatifs des productions exogènes (énergie grise, déchets, etc.).

Proposition 3

Un des enjeux de l'EEDD sera de sensibiliser les élus aux grands défis que la Guyane devra relever compte tenu du taux d'accroissement (4 à 5 % par an) de la population (doublement tous les 20 ans) : augmentation importante de l'urbanisation et de la SAU, rattrapage structurel, production énergétique, réseaux, etc... tout en limitant les effets négatifs socioculturels et écologiques (maintien des continuités écologiques, urbanisme durable, etc...).

Atelier 2

«Favoriser les nouveaux partenariats, élargir les possibles»

Animatrice: Marianne Duncombe, SEPANGUY
Rapportrice: Marie Mouniq, APROSEP

Contexte

État, collectivités et associations travaillent en partenariat depuis trente ans pour le développement de l'EEDD. On perçoit aujourd'hui que ces partenariats évoluent rapidement, au regard de multiples paramètres. Les acteurs de l'EEDD se diversifient : issues de la nature et environnement, mais aussi de l'éducation populaire, de la culture, de l'éducation scientifique etc. Au sein même de l'État et des collectivités, l'EEDD est progressivement prise en compte par différents services – au-delà de l'environnement et de l'éducation, dans le sport, la santé etc. Enfin, apparaissent d'autre part des acteurs publics et privés jusqu'à maintenant peu sensibilisés à l'EEDD. Ces évolutions permettent de décroisser et de développer l'EEDD, de faire évoluer les projets et les compétences des acteurs éducatifs, de dégager de nouveaux moyens, d'atteindre de nouveaux publics... les nouveaux partenariats sont une manière essentielle de rester en dynamique !

Comment élargir la palette d'acteurs impliqués dans l'EEDD ? Comment aller au-delà de nos partenariats historiques ? Quels sont les exemples de nouveaux partenariats à mutualiser en région ? Quelles sont les initiatives aujourd'hui en Guyane, et envers quels nouveaux acteurs partenaires ?

Marianne Duncombe a présenté un power point reprenant :

- les éléments de définition du partenariat,
- les intérêts du partenariat,
- des exemples de mise en place de partenariats : la SEPANGUY et l'APROSEP.

Discussions et réflexions

A la suite de la présentation, la première partie des échanges s'est orienté sur le manque de connaissance et de visibilité des acteurs existants. Les acteurs EEDD n'identifient pas facilement les différents partenaires, et de l'autre côté, les institutionnels ne connaissent pas non plus les acteurs.

Les échanges se sont ensuite tournés sur la méconnaissance des projets des uns et des autres.



L'ensemble de ces échanges ont permis d'identifier les freins et les leviers pour la mise en place de partenariat.

Les freins

- Manque de connaissances des acteurs, tant pour les associations que pour les institutionnels
- Culture trop éloignée des partenaires
- Turn over important
- Bureaucratie
- etc.

Les leviers

- Avoir une bonne entente humaine
- Besoin d'objectifs communs
- Convention pluriannuelle
- Mutualiser les informations
- etc.

Des propositions ont été envisagées afin de décloisonner l'EEDD dans tous les secteurs d'activités :

- Faire travailler ensemble des gens qui ne se connaissent pas.
- Créer une « Foire aux projets EEDD ».
- Créer un Répertoire et/ou portail des acteurs et institutions, qui renvoie vers les têtes de réseaux.

Les partenariats à identifier et à renforcer ont été identifiés :

- Renforcer les partenariats publics.
- Développer l'inter-associatif : exemple sport et environnement.
- Exiger sur un appel à projet que les projets soient inter-associatifs.
- Ouvrir aux partenaires privés.
- Mettre en place des partenariats avec des radios associatives pour développer l'EEDD.
- S'inscrire dans des coopérations transfrontalières et plus généralement dans les grands réseaux planétaires (exemple le CFEE).

Propositions

Ainsi deux grandes propositions ont été élaborées et validées lors cet atelier.

Proposition 1

Inciter les institutions et les collectivités au développement de conventions d'objectifs pluriannuelles.

Proposition 2

Développer des outils de partage : portail, « Foire aux projets », appel à projets multi-associatif.

Atelier 3

Un espace de concertation pour l'EEDD

Animatrice: Josiane Subirats, DEAL
Rapportrice: Dominique Bernard-de-Sanchez

Contexte

Dans le domaine de l'EEDD, de nombreux territoires se sont dotés d'Espaces Régionaux de Concertation en matière d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable. Ils émanent de l'aboutissement d'une démarche de concertation partagée par le monde associatif et les institutions régionales. En Guyane, une dynamique s'était développée, comprenant administrations et organismes publics, pour s'engager dans un partenariat formel au travers de la signature en 2002, d'une convention-cadre d'Éducation à l'Environnement. Elle traduisait la volonté politique des signataires (DIREN (ex DEAL), CR, Conseil Général (CG), Rectorat) de développer une synergie entre les acteurs de l'EEDD autour d'objectifs communs. Or depuis 2007, cette convention-cadre n'a pas été réactivée.

Comment les acteurs institutionnels s'organisent-ils aujourd'hui pour impulser des projets et informer sur les actions d'EEDD? Il y a-t-il des stratégies territoriales et régionales à mettre en place ? Les accords cadre sont-ils des leviers pour développer la mise en cohérence des actions d'EEDD ?

Mme Subirats a présenté un power point retraçant :

- l'historique et le fonctionnement des Espaces de Concertation (ECT) en France,
- les spécificités et les objectifs d'un ECT,
- le rappel de l'historique de la convention-cadre en Guyane avec ses forces et ses faiblesses,
- les questions de l'atelier et l'objectif à atteindre.

Discussions et réflexions

La première partie de l'atelier a consisté en un échange d'idée et de vision de ce qu'est le développement durable, ses acteurs et l'EEDD par voie de conséquence. Cela permettait d'identifier à quoi cet espace de concertation pouvait servir.

Les idées fortes de cette matinée :

- La dimension culturelle, voire spirituelle pour certains, du concept du Développement Durable (DD) a été soulevée à plusieurs reprises, comme atout et spécificité guyanaise. Ainsi, les acteurs du DD se doivent de respecter les différentes cultures existantes mais surtout de les prendre en compte.
- Les acteurs de l'EEDD, ou de l'EDD sont nombreux et disposent chacun de compétences diverses et variées : enseignants, professeurs, chercheurs, associations.
- Les publics ont été évoqués : les enfants, public cibles, mais sans oublier les adultes.



Propositions

Ainsi deux grandes propositions ont été élaborées et validées lors cet atelier.

Proposition 1

Créer un espace de concertation guyanais, basé sur la démarche de réseau, avec adhésion à des objectifs communs.

Proposition 2

Structurer la gouvernance de cet espace par un comité de préfiguration de l'Espace Régional de Concertation, composé des 5 sphères.

ATELIER 4

Mobiliser la population en faveur du DD

Animateur: Bertrand Goguillon, PAG
Rapporteuse: Jacintha Lemmen, APROSEP

Contexte

Une des spécificités de la Guyane est d'être un département dont une grande partie du patrimoine naturel est préservée, hissant ce territoire au rang de "vitrine amazonienne de l'Europe". Par ailleurs, peu soumis aux catastrophes naturelles, plutôt enclin à l'urbanisation, seules des politiques volontaires et d'envergures permettront la sensibilisation de masse du grand public pour la mise en œuvre d'un développement endogène durable, celui-ci reposant notamment sur la mobilisation des citoyens.

Quel espace de parole pour la population concernant le développement durable ? Quelle prise en compte de leur parole ? Quel accompagnement pour les aider à mettre en œuvre leurs actions ? Comment renforcer nos capacités à agir ensemble ?

Cet atelier sera l'occasion de rassembler les acteurs de différents horizons autour de ces questions pour faire émerger des propositions d'actions communes.



Bertrand Goguillon a présenté un power point reprenant deux exemples de démarche participative :

- Les pêcheurs de Guyane, moteurs de la protection des tortues marines !! (World Wide Fund (WWF)).
- Les ambassadeurs sportifs de Guyane, engagés pour de l'or traçable et relais auprès de la population !! (WWF).
- Programme participatif chasse et gestion durable (PAG).

Discussions et réflexions

Après la présentation, les discussions de cet atelier se sont centrées sur les méthodes pour donner la parole aux habitants et plus particulièrement les démarches participatives.

L'espace de parole des populations et la prise en compte de leur expression sont essentielles pour définir des solutions adaptées, d'où le besoin d'un **travail participatif**.

Il est également très important d'adapter les méthodes de travail aux réalités de terrain. En effet, la méthode participative a un coût (temps/ financier) et il faut assez rapidement passer de la parole à l'action.

Afin d'avoir un maximum d'impact auprès de la population, il est nécessaire d'une part, de bien évaluer en amont le niveau de conscience de la population locale à l'enjeu et/ou problématique du DD et d'autre part, de bien définir le levier au sein de la population, ex. habitants, association, chefs coutumiers... qui devra être impliqué au 1^{er} rang et servir de relais auprès des autres habitants.

De plus, accompagner/animer les populations locales pour qu'elles deviennent les acteurs principaux du programme (appropriation) nécessite, au préalable, d'évaluer leur résistance au changement et d'insérer les programmes EEDD dans leur quotidien (événementiels pas tjrs en lien avec EEDD, festival d'artiste...). En effet, la Guyane fait preuve d'une grande diversité culturelle avec une forte mixité sur le littoral qui semble freiner l'adhésion des habitants aux programmes EEDD. Il semble alors primordial de raccrocher ces programmes aux préoccupations des habitants (dimension sociale économique, culturelle), à leur condition de vie.

Enfin, le DD en Guyane se heurte à des verrous réglementaires (ex. normes Eau). Une volonté politique pour assurer la faisabilité / mise en œuvre des solutions est donc indispensable. Ce sont tous les acteurs du territoire qui doivent être impliqués dans cette démarche et en particulier ceux dont la proximité avec les populations et l'ancrage aux réalités du territoire sont les plus proches (ex. Mairies).

Propositions

Ainsi deux grandes propositions ont été élaborées et validées lors cet atelier.

Proposition 1

Développer les échanges d'expérience en termes de méthode participative (boîte à outil, plateforme à faire vivre, journées d'échanges) ouverture à d'autres domaines que l'EEDD.

Proposition 2

Formations mutualisées aux méthodes participatives et renforcement des capacités des acteurs locaux au sein de la population.

5. Restitution des ateliers et clôture de la journée

Après la restitution des réflexions des ateliers et des propositions élaborées, la présidente du GRAINE Guyane a clôturé cette journée d'échanges et de débats. Remerciant l'ensemble des participants, elle a souhaité préciser l'importance de la production collective des propositions pour l'EEDD et surtout leur mise en œuvre concrètes.



6. Récapitulatif des propositions

Atelier 1

Proposition 1

Compte-tenu des richesses du patrimoine naturel et des patrimoines culturels de la Guyane, un des enjeux de l'EEDD sera de **créer des passerelles entre les savoirs scientifiques et les savoirs culturels**, de créer **des échanges** entre l'approche globale de l'EEDD et les connaissances des populations, de valoriser la biodiversité guyanaise et ses utilisations culturelles.

Proposition 2

Un des enjeux de l'EEDD sera de **promouvoir les productions et la consommation locales** dans de nombreux domaines (alimentation, artisanat, construction, etc.) afin de favoriser le développement endogène de la région et de limiter les effets négatifs des productions exogènes (énergie grise, déchets, etc.)

Proposition 3

Un des enjeux de l'EEDD sera de **sensibiliser les élus** aux grands défis que la Guyane devra relever compte tenu du taux d'accroissement (4 à 5 % par an) de la population (doublement tous les 20 ans) : augmentation importante de l'urbanisation et de la SAU, rattrapage structurel, production énergétique, réseaux, etc... tout en limitant les effets négatifs socioculturels et écologique (maintien des continuités écologiques, urbanisme durable, etc...)

Atelier 2

Proposition 1

Inciter les institutions et les collectivités au développement de **conventions d'objectifs pluriannuelles**.

Proposition 2

Développer des outils de partage : portail, « Foire aux projets », appel à projets multi-associatif

Atelier 3

Proposition 1

Créer un **espace de concertation** guyanais, basé sur la démarche de réseau, avec adhésion à des objectifs communs.

Proposition 2

Structurer la gouvernance de cet espace par un comité de préfiguration de l'Espace Régional de Concertation, composé des 5 sphères

Atelier 4

Proposition 1

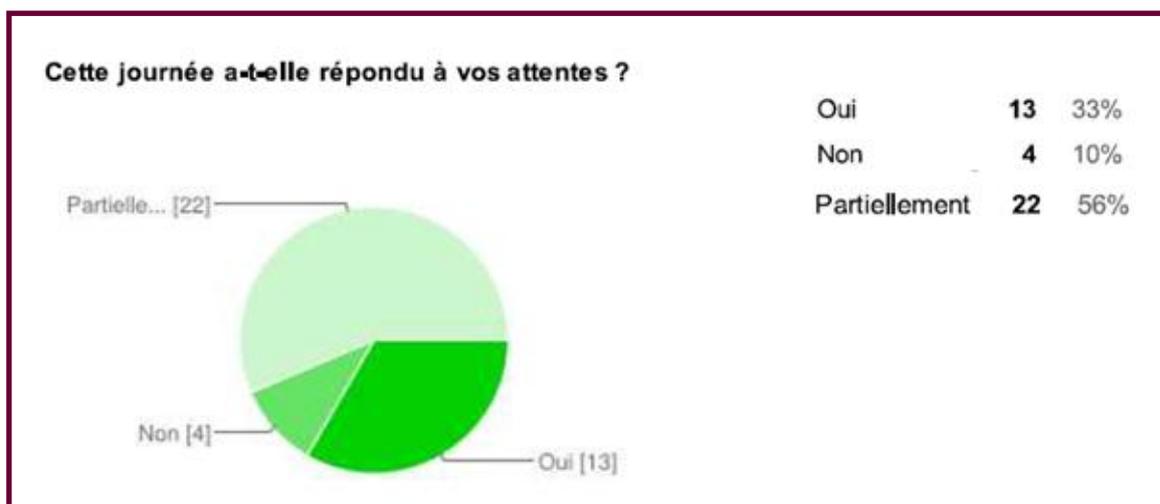
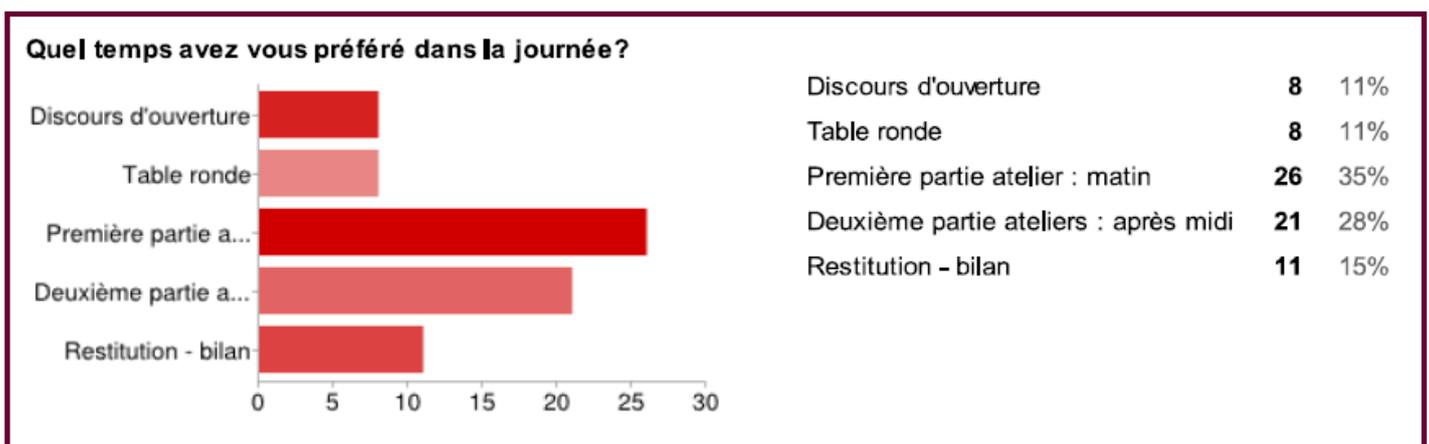
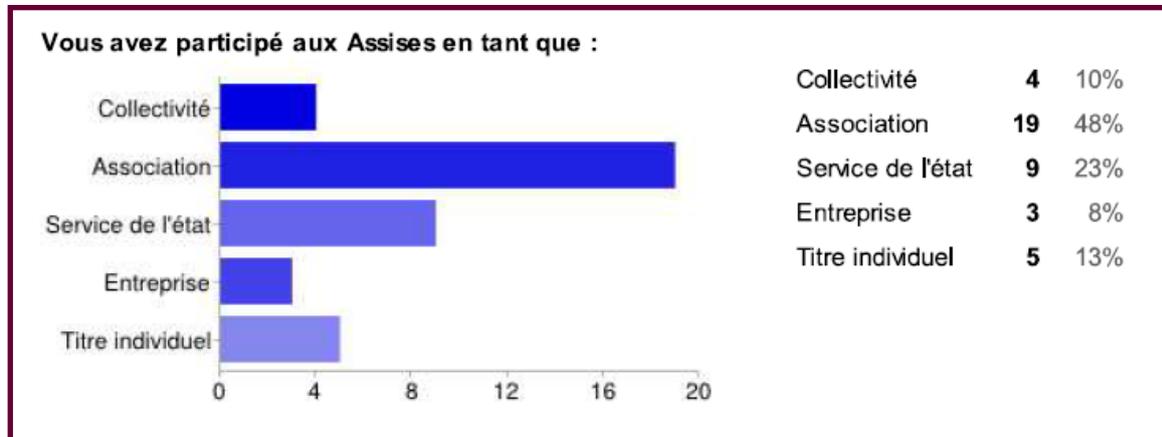
Développer les **échanges d'expériences en termes de méthodes participatives** (boîte à outil, plateforme à faire vivre, journées d'échanges), ouvertures à toutes les composantes de l'EEDD.

Proposition 2

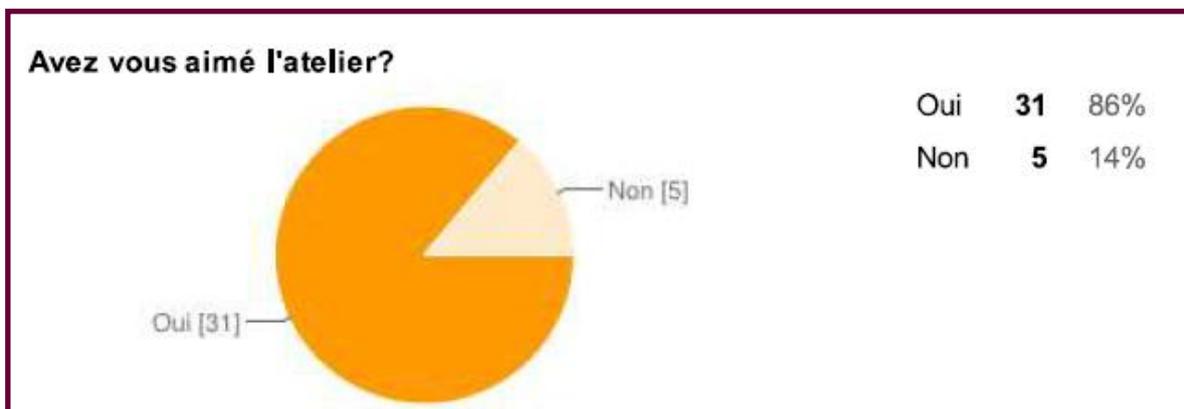
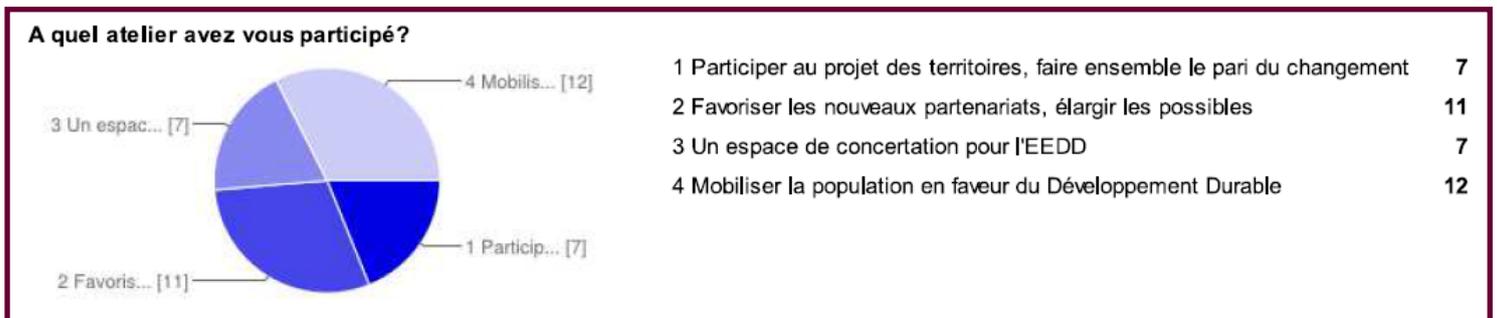
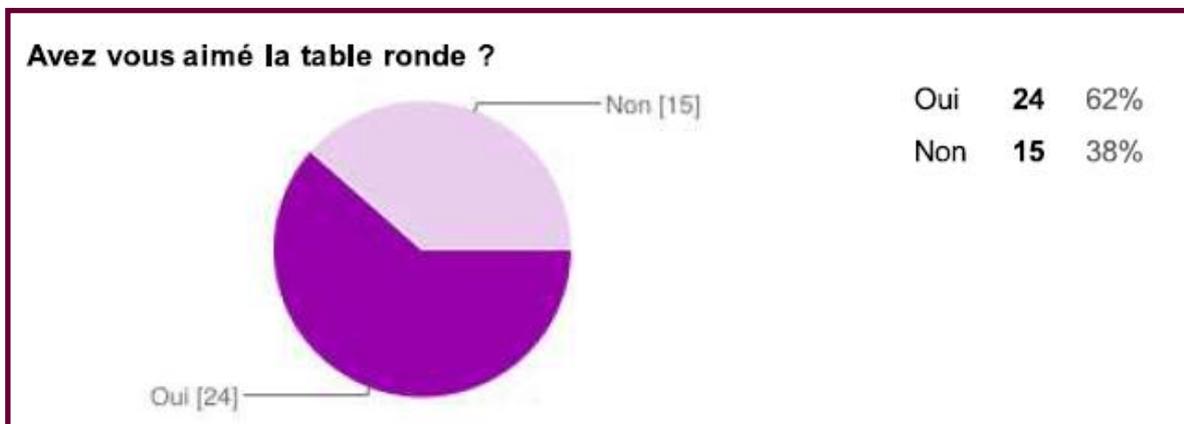
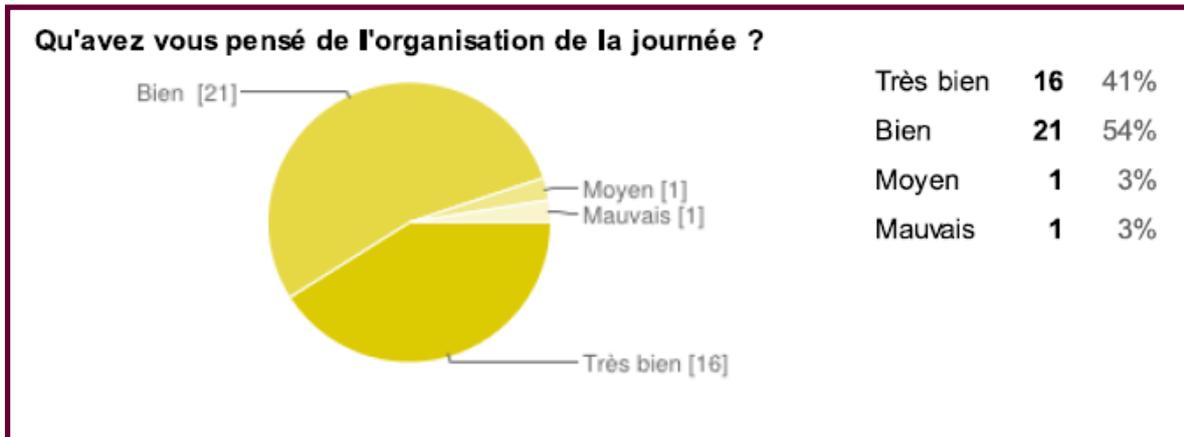
Formations mutualisées aux méthodes participatives et renforcement des capacités des acteurs locaux au sein de la population.

7. Bilan des participants

Sur l'ensemble des participants, 39 nous ont fait un retour à travers une enquête que nous avons diffusé suite à la journée.



Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013



**Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013**

Les plus...

- Ateliers interactifs, participatifs, riches en échanges, liberté de parole, expression de points de vue...
- Variété / diversité d'acteurs, de métiers, de filières...
- Réussite pour la construction de propositions, émergence de solutions, donne des pistes.
- Bonne animation d'atelier, cadrage pas trop directif.
- Reprise du rôle de tête de réseau du GRAINE.
- Bonne organisation, lieu adapté, bon accueil...
- Bonne idée d'avoir l'atelier en deux parties : matin et après-midi.
- Repas très bon, local, original, recherche de cohérence.
- Diversité d'intervenants sur la table ronde.

Les moins...

- Manque de cadre dans certains ateliers, parti dans tous les sens, atelier trop court (Sujet survolé (trop de déchets)/Manquait de cadre/pourquoi pas l'amélioration résidentielle/dans tous les sens - atelier 1).
- Repas trop léger, repas assis nécessaire pour la convivialité, échanges restreint lors du repas.
- Table ronde trop longue, trop d'intervenants, pas assez d'échanges.
- Temps d'échanges courts pour sujet vaste, flou.
- Manque d'intérêt des décideurs.
- Temps de travail/d'échange un peu court.
- Mieux gérer les temps de parole sur les interventions table ronde.

Les conseils...

- Intensifier la communication.
- Trop court.
- Plus de café, plus de repas.
- Faire sur 2 jours.
- Manque de représentations de la population locale.
- Aller plus loin, quelles suites concrètes?

Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013

8. Bilan financier

BILAN DES ASSISES EEDD FEVRIER 2013

DEPENSES		RECETTES	
Actions à mettre en œuvre	4458,4	DEAL	4975
Coordination et animation du groupe d'organisation		OEG	2000
Organisation logisitque de l'évènement et inscription		CACL	550
Coordination pédagogique des évènements			
Communication (création des outils de communication, plaquettes...)			
Prestation de services			
Animateur de la journée	800		
Logistique			
Frais postaux	86,56		
Restauration du midi	2000		
Petit Déjeuner	75		
Matériel (badge)	40,85		
Achat matériel non stockables	64,19		
TOTAL	3066,6	TOTAL	7525

Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013

BILAN FINANCIER RENCONTRES ET ASSISES 2013

DEPENSES		RECETTES	
Actions à mettre en œuvre	14293,9	DEAL	9950
Coordination et animation du groupe d'organisation		OEG	4000
Organisation logisitque de l'évènement et inscription		CACL	1100
Coordination pédagogique des évènements		PAG	3000
Communication (création des outils de communication, plaquettes...)		CNFPT	2014,5
		CANON	1300
Prestation de services		AUTOFINANCEMENT	210,5
Animateur de la journée	800		
Intervenant Kaliteo	450		
Prestation Zoukouyanyan	250		
Travaux d'imprimerie			
Plaquettes/ invitation : 150 exemplaires A5	1300		
Frais postaux	86,56		
Logistique			
Restauration du midi (Ti Degra)	1664,5		
Location de salles (Université)	350		
Location de tables et chaises (nov. 2013)	160		
Petit Déjeuner	40		
Restauration du midi (Karine en Cuisine)	2000		
Petit Déjeuner (Café Vanille)	75		
Matériel (badge)	40,85		
Achat matériel non stockables	64,19		
TOTAL	21575	TOTAL	21575

9. Partenaires et remerciements

Les partenaires financiers:



Les relations partenariales :



Remerciements

Le GRAINE Guyane, réseau régional d'éducation à l'environnement et au développement durable en Guyane, tient à remercier tous les **bénévoles, individuels et structures**, qui ont participé à l'organisation de ces assises régionales et tout particulièrement, la **DEAL Guyane**, le **Rectorat**, le **Conseil Régional de Guyane**, l'**ADNG**, la **SEPANGUY**, le **PNRG**, l'**APROSEP**, le **PAG**, pour l'implication réactive, volontaire et dynamique que vous avez pu engager dans ce projet.

10. Revue de presse



Emission de radio :

Guyane 1ère, « La vi di nou peyi », 18 février 2013, de 10h à 11h.

Guyane 1ère, « Thématiques culturelles », 19 février 2013, de 15h à 16h.

Source : <http://www.facebook.com/guyanepremiere.comptefull>



Guyane 1ère, Journal télévisé du soir, 28 février 2013.



DENIS ROLLAND
RECTEUR DE GUYANE



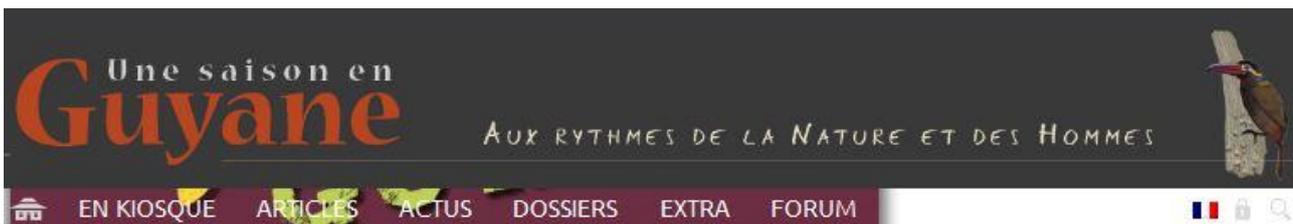
JOCELYN HO-TIN-NOE
1ER VICE-PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL



Guyane 1ère, Emission TNT Reebot, 25 février 2013.



Camille Guédon
Directrice de l'association Graine Guyane



Une saison en Guyane

AUX RYTHMES DE LA NATURE ET DES HOMMES

EN KIOSQUE ARTICLES ACTUS DOSSIERS EXTRA FORUM

Actualités & brèves

ASSISES RÉGIONALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

le 27 février 2013

Mardi 5
Février 2013

Par [grainequivane](#)

1 J'aime 0 Tweeter -1

Pas de réaction

Commentez !

CET ARTICLE EST PARU DANS : ESPACE ASSO'

MOTS-CLÉS DE L'ARTICLE : Alternative Développement durable Education environnement

ARTICLES EN RELATION

- développement durable : ateliers éco-citoyens à St Laurent du Maroni les 2 et 22 mai
- AMAZONIE : Vers un nouveau mode de développement durable ?
- Ecocitoyenneté : Semaines du développement durable en Guyane jusqu'au 7 Avril
- Ecocitoyenneté : Forum d'éducation au développement durable à Cayenne

“



Ces Assises Régionales sont la suite logique des Rencontres Régionales des acteurs de l'EEDD, qui se sont tenues le 21 novembre dernier. En effet, ces Assises se veulent partir du terrain en abordant des sujets en lien avec les contextes locaux des acteurs de l'EEDD, dans un esprit d'ouverture pour aboutir à des actions concrètes. Ainsi, les ateliers menés lors de cette journée s'appuieront sur les préconisations identifiées collectivement lors des dernières rencontres régionales.

Bilan des
Assises Régionales de l'éducation à l'environnement
Cayenne - 27 février 2013

connexion | inscription aller au menu | aller au contenu



BLADA

Il est 10:10 en Guyane
jeudi 28 février

87 lecteurs en ligne

LE MARRON - PETIT JOURNAL DE KOUROU - CHRONIQUES ATYPIQUES DE LA GUYANE FRANÇAISE

Recherche Accueil | Sorties | Associations | Entreprises | Chroniques | Boîte aux Lettres | Liens | Viré gadé

Agenda

Associations

Introduction
[Lire les actualités](#)
[Poster une actualité](#)

Liste par communes

- [Awala-Yalimapo](#)
- [Cayenne](#)
- [Kourou](#)
- [Macourie](#)
- [Mana](#)
- [Maripasoula](#)
- [Metouy](#)
- [Montsinéry-Tonnegrande](#)
- [Régina](#)
- [Remire-Montjoly](#)
- [Roura](#)
- [Saint-Georges](#)
- [Saint-Laurent](#)

06/02/13 - [GRAINE Guyane](#)

Assises Régionales de l'éducation à l'environnement



**2^e ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

« Quel bilan ? Quel avenir ? Pour l'éducation à l'environnement et au Développement Durable en Guyane »
27 Février 2013 de 9h à 17h à la Cité Administrative de Cayenne.

GRATUIT SUR PLACES LIMITÉES

Le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) a pour

vocation de développer, structurer et professionnaliser l'éducation à l'environnement et au développement durable en Guyane.

L'association GRAINE Guyane vous présente la deuxième édition des Assises Régionales des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le thème abordé sera « Quel bilan ? Quel avenir ? Pour l'éducation à l'environnement et au Développement Durable en Guyane »

Les Assises Régionales sont des temps d'échanges, de valorisation et de construction de solutions collectives, pour que l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se développe.

Ces Assises sont la suite logique des Rencontres Régionales des acteurs de l'EEDD, qui se sont tenues le 21 novembre 2012. En effet, ces Assises se veulent partir du terrain en abordant des sujets en lien avec les contextes locaux des acteurs de l'EEDD, dans un esprit d'ouverture pour aboutir à des actions concrètes. Les 2 objectifs de ces Assises sont d'aboutir à :

- 10 propositions prioritaires et concrètes, partagées entre tous les participants elles donneront lieu à des engagements multi-acteurs
- fonder une stratégie de développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable 2013-2017.

Le mot clé est l'ouverture, un grand nombre d'acteurs et de sphères d'acteurs de la société civile doivent se sentir concernés et ainsi apporter leur contribution.

Les 2e Assises de l'EEDD auront lieu le 27 février 2013 à la Cité Administrative de Cayenne, elles seront rythmées par une table ronde et des ateliers de production. Inscrivez-vous sur notre site www.grainguayane.org les places sont limitées!

Contact et renseignements :
animation@graineguayane.org ou sur notre site internet
05 94 38 31 50
15 rue Guénil, cité Massel
97 300 Cayenne
Plus d'info sur : <http://www.assises-eedd.org/>



La fidélité en Guyane ?

OUI, ça existe !!

et en plus avec les restaurants Mille Pâtes ça rapporte !



POUR 1 €, n'hésitez pas !!!
www.millepates-guyane.com

Infos citoyennes

[Communiqués](#)

Viré Gadé

Horaires des marées : [Tles Salés](#) / [Cayenne](#) / [Les Hattes](#)



COVOITURAGE

Offres et demandes covoiturage

Photothèque



2013
Pêche miraculeuse

Annonces

Tarifs de publicité

Haut ↑ | Fil RSS | Accueil | Sorties | Associations | Entreprises | Chroniques | Boîte aux Lettres | Liens | Viré gadé

Submergés par les idées

Les **assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable** ont eu lieu mercredi et ont débouché sur **neuf propositions** qui devront être repensées pour trouver une application concrète.

Les observateurs les plus médisants n'hésiteront pas à dire que les assises régionales de l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) ne sont qu'une « gigantesque usine à grandes idées toutes

faites ». Et, à la lecture des neuf propositions qui ont été formulées à l'issue de la journée de réflexion qui s'est tenue mercredi en la cité administrative régionale, il serait aisé de se ranger dans les rangs de ces détracteurs. Néanmoins, si la

plupart des conclusions rédigées en sortie d'atelier vont nécessiter une refonte plus concrète, d'autres vont pour voir être mises en applications dans des délais relativement courts.

Les collectivités locales, l'Etat, des associations, un opérateur de téléphonie, des entreprises : la liste des participants à la deuxième session d'assises – la première a eu lieu en 2009 – de l'EEDD est interminable. C'est l'association Graine qui est à l'origine de l'événement et qui a eu la lourde tâche de constituer les quatre ateliers de débats. Avec la volonté de ne pas s'enliser dans un amas de propositions, comme lors de la création d'un premier comité, il y a dix ans, qui en avait formulé quarante. « Certaines choses ont pu être mises en place, d'autres doivent encore l'être, résume Anne Delafosse pour le Graine. Pour ces assises, nous voulions

trois propositions maximum par atelier. De manière à en sortir quelque chose de concret. » Pas une mince affaire.

Parmi les conclusions sorties des ateliers, les trois suivantes : « Favoriser la production et la consommation locale », « Préparer le territoire à la forte augmentation de la population », « Faire remonter les perceptions et les représentations des différentes populations »... « Ces propositions devront être précisées, insiste Camille Guédon, la directrice du Graine. Mais, en réalité, l'EEDD doit être une force de lobbying. Notre premier objectif est de définir des buts communs pour tous les acteurs afin qu'ils se mobilisent et qu'on avance. » En multipliant, pour exemple, les échanges entre l'ensemble des partenaires. Un bilan des actions sera dressé dans quatre ans.

T.F. ■



Le Parc naturel régional a participé aux assises, comme tous les partenaires de l'association Graine / photo d'archives

11. Liste des participants

Associations

- KULALASI
- Mo Peyi Prop
- ORA (Observatoire Régional de l'Air)
- GEPOG (Groupement d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane)
- ARAG (Association Rurale Agricole de Guyane)
- GPS (Guyane Promotion Santé)
- Kwata
- CFAES (Cercle de Formation et d'Action Economique et Sociale)
- GRAINE Guyane (Groupement Régionale d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement)
- KALILL
- CROSGUY (Comité Régional Olympique et Sportif de Guyane)
- CENG (Conservatoire des Espaces Naturels de Guyane)
- Canopée des sciences
- Fédération Lokono
- SEPANGUY (Société d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Guyane)
- RNR Trésor (Réserve Naturelle Régionale de Trésor)
- GNE (Guyane Nature Environnement)
- WWF (World Wide Fund)
- AGEP (Association de Gestion des Espaces Protégés)

Collectivités

- Région
- Mairie de Cayenne
- Mairie d'Iracoubo
- Mairie d'Apatou
- Mairie de Macouria
- CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral)
- Réserve du Mont Grand Matoury

Education Nationale

- Ecole primaire
- Inspection Histoire-géographie
- Lycée professionnel Matiti - LEGPTA
- CRDP Guyane (Centre Régional de Documentation Pédagogique)
- Conseiller pédagogique à l'Education au Développement Durable
- Etudiants, lycée professionnel de Matiti.
- IUFM (Institut Universitaires de Formation des Maîtres)

Etat

- DAAF - Oréade-Brèche
- DEAL
- PAG
- CCIG
- Comité de Bassin - OEG
- CNRS
- ADEME
- CNES CSG (Centre National d'Etude Spatial Centre Spatial Guyanais)

Entreprise

- MAPI Consulting
- SARL Camp Cariacou
- Voltalia Guyane
- Crique Mell
- EDF Guyane
- KalitéÔ Environnement

Individuel

- Christine Poixblanc
- Stéphane Ricatte
- Françoise Bruxelles
- Nathalie LETANG
- Christian Alvarez
- Mylène Mortier